

**FOURNITURE DE DALLES PODOTACTILES EN BETON
MARCHE 07216R
AVENANT N° 1 DE TRANSFERT**

- Entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux cedex, représentée par son président, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° 2008/0224 du Conseil de Communauté en date du 25/04/2008
- La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), 13/15 rue Germaine Tailleferre 75019 , représentée par
.....

Il est rappelé tout d'abord que la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société BMSO un marché de fourniture de dalles podotactiles en béton de minimum 40 000 €HT et maximum de 100 000 €HT.

La société BMSO a toutefois confié l'exploitation de ses activités de distribution de matériaux de travaux publics à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), par mise en location gérance à compter du 1^{er} janvier 2008.

Il paraît donc nécessaire de passer un avenant à ce marché, le transférant à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), qui, après examen des pièces fournies, présente toutes les garanties sur le plan technique et financier pour l'exécution satisfaisante dudit marché, sur l'économie duquel l'opération n'a pas d'incidence.

En conséquence de quoi, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.) - (N° SIRET 500.168.463.00023) devient titulaire du marché 07216R et assurera sans réserve les mêmes droits et obligations.

Article 2 : Les termes du marché 07216R autres que ceux concernant le changement de dénomination du titulaire demeurent inchangés.

Article 3 : Les présentes modifications sont à prendre en compte de la date de mise en location gérance.

A Bordeaux, le

Pour la Communauté Urbaine
Le président

Pour la société Distribution de matériaux
pour les travaux publics (D.M.T.P.)

FOURNITURE DE LIANTS ET PRODUITS HYDRAULIQUES
MARCHE 07226R
AVENANT N° 1 DE TRANSFERT

- Entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux cedex, représentée par son président, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° 2008/0224 du Conseil de Communauté en date du 25/04/2008
- La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), 13/15 rue Germaine Tailleferre 75019 , représentée par

.....

Il est rappelé tout d'abord que la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société BMSO un marché de fourniture de liants et produits hydrauliques de minimum 25 000 €HT et maximum de 75 000 €HT.

La société BMSO a toutefois confié l'exploitation de ses activités de distribution de matériaux de travaux publics à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), par mise en location gérance à compter du 1^{er} janvier 2008.

Il paraît donc nécessaire de passer un avenant à ce marché, le transférant à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), qui, après examen des pièces fournies, présente toutes les garanties sur le plan technique et financier pour l'exécution satisfaisante dudit marché, sur l'économie duquel l'opération n'a pas d'incidence.

En conséquence de quoi, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.) - (N° SIRET 500.168.463.00023) devient titulaire du marché 07226R et assurera sans réserve les mêmes droits et obligations.

Article 2 : Les termes du marché 07226R autres que ceux concernant le changement de dénomination du titulaire demeurent inchangés.

Article 3 : Les présentes modifications sont à prendre en compte de la date de mise en location gérance.

A Bordeaux, le

Pour la Communauté Urbaine
Le président

Pour la société Distribution de matériaux
pour les travaux publics (D.M.T.P.)

FOURNITURE D'ELEMENTS PREFABRIQUES EN BETON ET ACCESSOIRES
MARCHE 07227R
AVENANT N° 1 DE TRANSFERT

- Entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux cedex, représentée par son président, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° 2008/0224 du Conseil de Communauté en date du 25/04/2008
- La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), 13/15 rue Germaine Tailleferre 75019 , représentée par

.....

Il est rappelé tout d'abord que la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société BMSO un marché de fourniture d'éléments préfabriqués en béton et accessoires de minimum 30 000 €HT et maximum de 120 000 €HT.

La société BMSO a toutefois confié l'exploitation de ses activités de distribution de matériaux de travaux publics à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), par mise en location gérance à compter du 1^{er} janvier 2008.

Il paraît donc nécessaire de passer un avenant à ce marché, le transférant à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), qui, après examen des pièces fournies, présente toutes les garanties sur le plan technique et financier pour l'exécution satisfaisante dudit marché, sur l'économie duquel l'opération n'a pas d'incidence.

En conséquence de quoi, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.) - (N° SIRET 500.168.463.00023) devient titulaire du marché 07227R et assurera sans réserve les mêmes droits et obligations.

Article 2 : Les termes du marché 07227R autres que ceux concernant le changement de dénomination du titulaire demeurent inchangés.

Article 3 : Les présentes modifications sont à prendre en compte de la date de mise en location gérance.

A Bordeaux, le

Pour la Communauté Urbaine
Le président

Pour la société Distribution de matériaux
pour les travaux publics (D.M.T.P.)

FOURNITURE DE FONTES ET ACCESSOIRES
MARCHE 07228R
AVENANT N° 1 DE TRANSFERT

- Entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux cedex, représentée par son président, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° 2008/0224 du Conseil de Communauté en date du 25/04/2008
- La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), 13/15 rue Germaine Tailleferre 75019 , représentée par

.....

Il est rappelé tout d'abord que la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société BMSO un marché de fourniture de fontes et accessoires de minimum 50 000 €HT et maximum de 150 000 €HT.

La société BMSO a toutefois confié l'exploitation de ses activités de distribution de matériaux de travaux publics à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), par mise en location gérance à compter du 1^{er} janvier 2008.

Il paraît donc nécessaire de passer un avenant à ce marché, le transférant à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), qui, après examen des pièces fournies, présente toutes les garanties sur le plan technique et financier pour l'exécution satisfaisante dudit marché, sur l'économie duquel l'opération n'a pas d'incidence.

En conséquence de quoi, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.) - (N° SIRET 500.168.463.00023) devient titulaire du marché 07228R et assurera sans réserve les mêmes droits et obligations.

Article 2 : Les termes du marché 07228R autres que ceux concernant le changement de dénomination du titulaire demeurent inchangés.

Article 3 : Les présentes modifications sont à prendre en compte de la date de mise en location gérance.

A Bordeaux, le

Pour la Communauté Urbaine
Le président

Pour la société Distribution de matériaux
pour les travaux publics (D.M.T.P.)

FOURNITURE D'ENROBES A FROID
MARCHE 07229R
AVENANT N° 1 DE TRANSFERT

- Entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux cedex, représentée par son président, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° 2008/0224 du Conseil de Communauté en date du 25/04/2008
- La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), 13/15 rue Germaine Tailleferre 75019 , représentée par

.....

Il est rappelé tout d'abord que la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société BMSO un marché de fourniture d'enrobés à froid de minimum 10 000 €HT et maximum de 40 000 €HT.

La société BMSO a toutefois confié l'exploitation de ses activités de distribution de matériaux de travaux publics à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), par mise en location gérance à compter du 1^{er} janvier 2008.

Il paraît donc nécessaire de passer un avenant à ce marché, le transférant à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), qui, après examen des pièces fournies, présente toutes les garanties sur le plan technique et financier pour l'exécution satisfaisante dudit marché, sur l'économie duquel l'opération n'a pas d'incidence.

En conséquence de quoi, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.) - (N° SIRET 500.168.463.00023) devient titulaire du marché 07229R et assurera sans réserve les mêmes droits et obligations.

Article 2 : Les termes du marché 07229R autres que ceux concernant le changement de dénomination du titulaire demeurent inchangés.

Article 3 : Les présentes modifications sont à prendre en compte de la date de mise en location gérance.

A Bordeaux, le

Pour la Communauté Urbaine
Le président

Pour la société Distribution de matériaux
pour les travaux publics (D.M.T.P.)

FOURNITURE DE MATERIAUX EN PIERRE CALCAIRE
MARCHE M070557U
AVENANT N° 1 DE TRANSFERT

- Entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux cedex, représentée par son président, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° 2008/0224 du Conseil de Communauté en date du 25/04/2008
- La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), 13/15 rue Germaine Tailleferre 75019 , représentée par

.....

Il est rappelé tout d'abord que la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société BMSO un marché de fourniture de matériaux en pierre calcaire de minimum 35 000 €HT et maximum de 90 000 €HT.

La société BMSO a toutefois confié l'exploitation de ses activités de distribution de matériaux de travaux publics à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), par mise en location gérance à compter du 1^{er} janvier 2008.

Il paraît donc nécessaire de passer un avenant à ce marché, le transférant à la société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.), qui, après examen des pièces fournies, présente toutes les garanties sur le plan technique et financier pour l'exécution satisfaisante dudit marché, sur l'économie duquel l'opération n'a pas d'incidence.

En conséquence de quoi, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : La société Distribution de Matériaux pour les Travaux Publics (D.M.T.P.) - (N° SIRET 500.168.463.00023) devient titulaire du marché M070557U et assurera sans réserve les mêmes droits et obligations.

Article 2 : Les termes du marché M070557U autres que ceux concernant le changement de dénomination du titulaire demeurent inchangés.

Article 3 : Les présentes modifications sont à prendre en compte de la date de mise en location gérance.

A Bordeaux, le

Pour la Communauté Urbaine
Le président

Pour la société Distribution de matériaux
pour les travaux publics (D.M.T.P.)